

## Agenda – Filière bois & Architecture

### FCBA lance un cycle de webconférences à destination des architectes et acteurs de la prescription autour des enjeux de qualité, durabilité et certification dans le domaine de la construction bois

*Empreinte carbone, confort acoustique, signature architecturale... : la construction bois, alliant technicité, confort et esthétique, reste attractive, malgré une conjoncture complexe. Qu'il s'agisse de conquérir de nouveaux marchés ou développer son activité, les opportunités perdurent pour qui maîtrise les spécificités de ce secteur. Accompagner la filière dans cette maîtrise est au cœur des missions de l'Institut technologique FCBA.*

*Celui-ci lance ainsi, avec MAJ, Centre de Formation Continue, un cycle de 4 webconférences gratuites et une visite des installations de FCBA, visant à informer et sensibiliser les architectes et acteurs de la prescription aux enjeux de qualité, durabilité et certification dans le domaine des bâtiments bois.*

*1<sup>ère</sup> session le 13 février prochain, autour de la thématique « Construction bois : l'intérêt des certifications pour se repérer dans la jungle réglementaire et normative ».*



En 2022, le marché de la construction bois réalisait un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros HT, soit, par rapport à 2020, une hausse de 14,3 % en valeur et 5 % en volume<sup>1</sup>. Le secteur continue ainsi à attirer les acteurs, séduits par les réponses apportées par les bâtiments bois en termes de performances (propriétés structurelles, environnementales...), de confort (acoustique, aspect chaleureux...) et de design.

Ces réponses sont notamment particulièrement attractives pour les architectes et acteurs de la prescription désireux de conquérir de nouveaux marchés ou y développer leur activité. Dans ce contexte, ils ont besoin de parfaire leurs connaissances pour mieux appréhender et maîtriser les spécificités de la construction bois.

FCBA leur propose de commencer à répondre à cette attente, via un cycle de 4 webconférences dédiées, accessibles gratuitement, et 1 conférence en présentiel. Organisés tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2024, avec [MAJ Formation Continue](#) (centre de formation dédié aux architectes, paysagistes concepteurs et acteurs du cadre bâti), ces rendez-vous permettront d'aborder différents sujets, autour d'une thématique fondamentale : **la qualité et la durabilité de la construction bois, sous le prisme de la certification, gage de confiance et de performance en la matière.**

Au programme :

- 13 février : *Construction bois : l'intérêt des certifications pour se repérer dans la jungle réglementaire et normative.*
- 12 mars : *Maîtriser la durabilité biologique et durabilité d'aspect dans un ouvrage bois, en lien avec les certifications de référence pour le secteur Préservation des bois.*
- 9 avril : *De la conception à la mise en œuvre : les règles de bonnes pratiques au regard de la maîtrise de l'eau.*
- 4 juin : *Pourquoi choisir une menuiserie bois en neuf ou rénovation ? Les bénéfices de Fenêtre NF Bois.*
- 27 juin : *Réunion en présentiel à FCBA, avec visite des installations, autour des outils de prescription de certification à disposition.*

<sup>1</sup> [Source Enquête nationale de la construction bois 2022, réalisée par France Bois Forêt](#)

## Focus sur la 1<sup>ère</sup> webconférence : « Construction bois : l'intérêt des certifications pour se repérer dans la jungle réglementaire et normative »

### Pourquoi ?

L'acte de construire est soumis au respect d'un nombre important d'exigences et qui évoluent régulièrement. Entre réglementations, normes, avis Techniques, DTU... difficile de se repérer et de maîtriser tous les aspects, notamment lorsqu'on souhaite mettre en œuvre des matériaux biosourcés.

Les certifications de produits aident à mieux appréhender cet environnement et apporter des garanties au niveau de la conception, de la performance et de la bonne mise en œuvre des produits.

Dans ce contexte, cette 1<sup>ère</sup> webconférence sera l'occasion de répondre précisément à quatre grandes questions :

- Le respect des DTU ou des Normes est-il obligatoire ?
- Quelles sont les règles à respecter pour un concepteur d'ouvrages ?
- Comment s'articule la RE2020 avec les normes et quels en sont les impacts ?
- Quelles sont les garanties apportées par la certification volontaire dans ce contexte ?

### Qu'est-ce qu'une certification volontaire ?

À la différence des marquages réglementaires (ex. marquage CE), les certifications CTB ou NF s'inscrivent dans une démarche volontaire d'un industriel. Elles attestent la conformité d'un produit, service ou personne aux caractéristiques et exigences définies dans un référentiel dédié. Les contrôles et vérifications sont pour cela réalisés par un organisme tiers indépendant et accrédité.

La certification volontaire constitue ainsi une garantie pertinente et objective.

### Avec qui ?

- Manuel Burlat, Responsable de l'unité Evaluation et certification – Pôle bois construction – FCBA
- Xavier Poulain, Responsable des certifications secteur structure – Pôle bois construction - FCBA

### Quand ?

Le 13 février 2024, de 11h00 à 12h30.

### Comment ?

En s'inscrivant directement en ligne, via le lien : <https://www.formation-architecte-maj.com/nos-offres/webconference-construction-bois-linteret-des-certifications-pour-se-reperer-dans-la>

## Pour aller plus loin, une newsletter dédiée aux marques de certification CTB et NF, destinée aux architectes et acteurs de la prescription

Pour compléter ce cycle de webinaires et conférence, au service du partage de connaissances, FCBA lance également un rendez-vous éditorial bimestriel dédié : **La Gazette de la Prescription**.

### S'abonner.



### **À propos de l'Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement)**

Créé en 1952, le centre technique industriel, FCBA a pour missions de promouvoir le progrès technique et contribuer à améliorer le rendement et la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des filières forêt-bois et ameublement. Pour ce faire, il exerce différentes activités en appui aux filières : transfert technologique, recherche et développement, formation, information... et certification.

### **A propos des certifications de produits et services du Pôle Industrie et Bois Construction FCBA :**

Depuis plus de 70 ans, FCBA est organisme certificateur pour la filière bois.

Il délivre aujourd'hui une quinzaine de certifications volontaires NF ou CTB dans les 3 secteurs phares que sont la construction (structure et panneaux), la menuiserie et la durabilité des bois.

Quelques chiffres clés :

- Plus de 800 industriels certifiés sur un ou plusieurs produits
- Plus de 1 000 audits de chantiers sont réalisés annuellement
- Plus de 1 400 audits sur sites industriels réalisés par an
- Plus de 1 000 prélèvements pour essais en suivi.

Plus d'information sur : [Certifications - Institut Technologique FCBA](#)